

### Durée

| 3 jours - 21 heures

### Objectifs

- | Savoir identifier une urgence à caractère médical et la prendre en charge en équipe en utilisant des techniques non invasives en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.
- | Etre en mesure de participer à la réponse aux urgences collectives et aux situations sanitaires exceptionnelles.

### Programme

*Programme national de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.*

- | Accueil, présentation de l'intervenante et de la formation
- | Tour de table de présentation des participants et de recueil des besoins et attentes.
- | La prise en charge des urgences vitales permettant de :
  - identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée,
  - alerter le service d'aide médicale urgente, transmettre les observations et suivre les conseils,
  - identifier l'inconscience, assurer la liberté des voies aériennes, initier les soins d'urgence,
  - identifier une obstruction aiguë des voies aériennes, réaliser les gestes adéquats et initier les soins d'urgence,
  - arrêter une hémorragie externe en respectant la gradation des mesures et initier les soins d'urgence,
  - identifier un arrêt cardiaque, réaliser ou faire réaliser une RCP, initier les soins d'urgence,
  - transmettre à l'équipe venant en renfort un bilan synthétique,
  - connaître les mesures d'hygiène de base,
  - mettre en œuvre l'oxygénothérapie et des appareils non invasifs de surveillance des paramètres vitaux,
  - connaître les mesures d'hygiène de base, appliquer les procédures de maintenance des matériels.
- | La prise en charge des urgences potentielles permettant de :
  - identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure, et mettre en œuvre les soins d'urgence adaptés, prendre les mesures adaptées pour la prise en charge ;
  - appliquer les règles élémentaires d'hygiène et de protection face à un risque infectieux,
  - en l'absence de médecin proche, demander conseil au service d'aide médicale urgente, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
  - prendre les mesures adaptées pour la mère et pour l'enfant face à un accouchement inopiné.
- | La prise en charge des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles permettant de :
  - comprendre le concept de SSE et connaître l'organisation de la réponse du système de santé et son articulation avec le dispositif de réponse de la sécurité civile,
  - s'intégrer dans les plans de gestion des SSE des ESMS, en fonction de la profession et du lieu ;
  - être sensibilisé à l'accueil d'un afflux de blessés,
  - être sensibilisé aux risques NRBC-E et aux 1<sup>ères</sup> mesures à mettre en œuvre dans ce type de situation,
  - identifier un danger dans l'environnement, appliquer les consignes de protection et sécurité adaptées,
  - connaître les principes de la prise en charge médico-psychologique des victimes, de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.
- | Bilan oral de la formation

### Intervenante pressentie

- | Formateur AFGSU habilité par le CESU.

